

Depuis 2017, HRO a pour mission d'observer, documenter et dénoncer les violences d'État quotidiennes perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique. Les entraves aux observations étant nombreuses, ces chiffres sont à prendre comme un extrême minima.

Ce mois-ci

Au moins



4 opérations de police, conduisant à l'expulsions de **10** lieux de vie et à **5** démantèlements des commerces informels



759 personnes expulsées



108 m³ d'affaires personnelles saisies



72 tentes saisies



8 couvertures saisies



7 téléphones et/ou batteries

Une réalité de terrain qui interroge les discours officiels

Depuis plusieurs mois, les opérations de démantèlement des lieux de vie dans le Calais et le Dunkerquois sont de plus en plus présentées par les autorités comme des **opérations de « lutte contre les réseaux de passeurs », de « recherche » ou de « sécurisation »**. Cette rhétorique, reprise par les représentants de l'État, les syndicats de police et le parquet – notamment lors des auditions de la Commission d'enquête parlementaire et au cours d'audiences relatives aux arrêtés d'expulsion des sites informels (AESI) auxquelles nous avons pu assister au courant du mois de mai –, contribue à **légitimer une présence policière massive et un harcèlement quotidien des personnes exilées**.

Pourtant, la **réalité observée sur le terrain est tout autre** : ces opérations touchent avant tout des familles, des femmes, des hommes et des enfants qui tentent de survivre dans des conditions de grande précarité. En assimilant les lieux de vie à des espaces de criminalité, **ce discours invisibilise les violences policières exercées lors des expulsions répétées et occulte la responsabilité de l'État dans le maintien délibéré de personnes dans une situation d'urgence permanente**.

Plutôt que de garantir un accès effectif à l'hébergement, à l'eau, à l'alimentation ou à des solutions d'accueil pérennes, les pouvoirs publics poursuivent une **politique de militarisation de la frontière**, illustrée notamment par la prolongation de l'accord franco-britannique « one in, one out », présenté comme un outil de lutte contre les traversées qui s'inscrit toutefois dans une logique de dissuasion et de contrôle, sans répondre aux besoins fondamentaux des personnes concernées.

Derrière les opérations de « mise à l'abri » : les récits des personnes expulsées

Le 12 mai, la police est intervenue dans le Dunkerquois comme chaque semaine. Cette opération a été présentée comme une « mise à l'abri des personnes », selon les termes employés par un CRS présent sur le périmètre. Pourtant, les témoignages recueillis auprès des personnes expulsées dressent un tout autre tableau.

Sur l'un des lieux de vie, HRO a rencontré une famille quelques minutes après le départ du convoi. **Aucun adulte ne parlant anglais, l'intégralité de l'échange a dû être traduite par l'un des enfants de la famille.** Ce dernier s'est retrouvé à devoir raconter les violences qu'ils venaient de subir. Selon leur témoignage, les policiers se seraient contentés de crier « Leave! Leave! » **sans aucune explication ni traduction.** La famille affirme avoir assisté à une interpellation, au cours de laquelle **une arme a été pointée en direction d'une personne.** Elle rapporte également que les policiers ou des agents de l'entreprise mandatée par l'Etat **ont tué un de leurs poulets pendant l'intervention.** Interrogée sur ce qu'il était advenu des tentes, la mère a mimé le geste de lacérer une toile avec ses mains. Quelques instants plus tard, on constatait que le **lieu de vie était entièrement vidé de ses tentes ; seules restaient les affaires personnelles éparpillées au sol.**

Ces témoignages font écho à de nombreuses observations réalisées tout au long de la matinée. **Alors que les autorités parlent de « mise à l'abri », les personnes expulsées ne sont, dans plusieurs cas, ni accompagnées vers les bus de l'AFEJI ni orientées vers une solution d'hébergement.** Elles quittent les lieux avec un ou deux sacs maximum, tandis que leurs tentes sont saisies, traînées au sol, entassées et parfois piétinées avant d'être évacuées. Quelques minutes après le départ du convoi, plusieurs personnes reviennent d'ailleurs se réinstaller sur les lieux de vie, faute d'alternative.

Cette dissonance entre le discours officiel et la réalité observée apparaît également dans les propos tenus par certains policiers eux-mêmes. Après l'opération de démantèlement d'un des lieux de vie ce 12 mai, des agents reconnaissent face aux observateur·ices de HRO que les lieux de vie, **“c'est un dépotoir monumental, de notre fait, et de leur fait, c'est un tort partagé (...), c'est sûr que quand on est arrivés c'était pas le bordel comme ça”.**



Sur un autre lieu de vie, nous arrivons alors que le périmètre est déjà déployé, que la police a déjà expulsé les personnes de leur lieu de vie, et l'équipe de nettoyage saisie les tentes. Nous avons alors peu de visibilité, mais nous entendons des échanges - **notamment des propos violents et misogynes de la part des CRS qui sortent du lieu de vie, et qui passent au niveau des tentes saisies, en les piétinant.** Une fois les saisies terminées, le périmètre est levé et nous pouvons entrer sur le lieu : des policiers sont en train de **vider les sacs à même le sol, soi-disant pour y trouver des papiers administratifs etc. Pourtant, la seule saisie que nous avons vu, est une enceinte dont nous avons ensuite perdu la trace.** Alors que nous échangeons avec les forces de l'ordre, nous assistons à une véritable mise en scène : un policier discute avec une personne exilée de l'odeur de son parfum, lui indique de bien récupérer son gilet de sauvetage... Plus tard, c'est le même officier qui déplorera le fait que les médias et l'Etat ne met pas suffisamment en avant le travail de sauvetage de la part des forces de l'ordre lors de tentatives de traversée...

Les témoignages des personnes exilées, les observations directes de HRO et les preuves vidéo recueillies montrent pourtant une réalité bien différente : **intimidation, pertes matérielles, destruction des conditions minimales de survie et répétition de violences qui demeurent largement invisibles dès lors qu'elles se déroulent à l'intérieur des lieux de vie, hors du regard du public.**



La destruction des commerces informels : un facteur supplémentaire de précarisation

Le 20 mai 2026, lors d'une opération d'expulsion de plusieurs lieux de vie dans le dunkerquois, il y a eu également, la **destruction des commerces informels**. Après l'établissement du périmètre par les forces de l'ordre, APC, l'entreprise mandatée par les pouvoirs publics pour saisir les biens présents sur les lieux de vie, ont démantelé l'ensemble des structures et **plusieurs canalisations alimentant les points d'eau du site de distribution ont été endommagées**. Les bénévoles de Roots présents sur place ont constaté une **importante inondation du terrain causée par la rupture des conduites**.

Les échanges réalisés dans la matinée attestent de la situation : à 10h46, il est signalé que le principal point d'eau est hors service et que les canalisations ont été détruites par l'engin de chantier. **Face à cette urgence, ce sont les associations non mandatées par l'État qui ont pris en charge la réponse immédiate**. Une tentative de réparation est engagée dès la matinée et, à 14h51, la plupart des points d'eau sont remis en fonctionnement, toutefois, **un n'a pas pu être rétabli en raison de l'ampleur des dégâts**. Cet épisode illustre une nouvelle fois le **transfert de responsabilités vers les acteurs associatifs non-mandatés, contraints d'intervenir pour remédier aux conséquences directes d'opérations menées par une entreprise mandatée par les autorités**.

Plus largement, les **opérations de destruction** observées au cours du mois de mai ont eu des **conséquences importantes sur les activités des associations présentes quotidiennement sur le terrain**.

Plusieurs associations ont rapporté des entraves à leurs interventions. No Border Medics, par exemple, ont vu leurs **consultations se dérouler au sein du périmètre policier** le 12 mai, à proximité immédiate des forces de l'ordre, **compromettant les conditions de confidentialité pourtant essentielles à la relation de confiance avec des personnes ayant besoin d'un accompagnement médical**.

Les associations de distribution ont également fait état de difficultés d'accès à ce même point, entraînant des **retards de distributions**. Ces moments constituent pourtant l'une des **rare formes de stabilité et de routine pour des personnes vivant dans des conditions d'extrême précarité**. De manière similaire, les **sanitaires installés par les pouvoirs publics ont parfois été entourés de dispositifs policiers lors des opérations, créant un effet dissuasif évident quant à leur utilisation**. L'accès à ces services essentiels se trouve de fait limité pour les personnes auxquels ils sont pourtant destinés.

Enfin, contrairement à l'objectif affiché de mise en propreté des sites, la destruction des commerces informels, ainsi que de tout lieu de vie, a généré d'importants amas de déchets laissés sur place. Les observations réalisées par les associations et les photographies recueillies montrent que **les déchets créés par les démantèlements n'ont pas été évacués, contribuant à la dégradation de l'environnement du campement et des conditions de vie des personnes exilées**.